



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 avril 2018

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente)

Vice-Président : Arsène MEYER (présent)

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) (présent)

Membres du CD : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD

RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- **Rencontre FC LIMONEST / AS MONTCHAT U17** : il est rappelé au club de Montchat que les chasubles sont obligatoires pour les remplaçants. Rencontre bien organisée.

- **Rencontre AS BRIGNAIS / C LYON OUEST Séniors** : il est rappelé au club de Brignais que les chasubles sont obligatoires sur le banc des remplaçants. Présence d'un seul délégué alors que 2 sont obligatoires en séniors. Le club de Brignais est amendé. Suite à de nombreux dysfonctionnements dans l'organisation des rencontres, la commission PSEM convoque pour le lundi 23 avril 2018 à 18h30 le Président de l'AS BRIGNAIS et son responsable sécurité. Présence obligatoire.

- **Rencontre US MEYZIEU / AS MONTCHAT U15** : protocole de fin de match non respecté.

- **Rencontre ASUL / AS BUERS Séniors** : pour l'ASUL : absence de protection derrière les guérites. Il est rappelé aux délégués de terrain de l'ASUL que le port d'une chasuble « prévention » est obligatoire. Seules les personnes inscrites sur la feuille de match peuvent s'asseoir sur les bancs des remplaçants. Les délégués de terrain doivent être identifiables par le port d'une chasuble prévention.

- **FC FRANCHEVILLE / ANATOLIA Séniors** : il est rappelé que les spectateurs ne peuvent prendre place sur les bancs des remplaçants durant une rencontre. Pour le club d'Anatolia nous vous rappelons que seul, 2 dirigeants, 1 éducateur et 3 remplaçants sont admis sur le banc des remplaçants. Tous les spectateurs doivent rester derrière la main courante.

- **Rencontre LYON MACCABI / US VAULX EN VELIN U19 D3** : pour Maccabi : absence des 2 délégués de terrain obligatoires en U19. A amender. Absence de protection derrière les bancs. Les remplaçants doivent porter une chasuble. Présence d'un enfant sur le banc des remplaçants ce qui est interdit. Absence du protocole de fin de match comme le prévoit la feuille de route. Pour Vaulx en Velin : le remplaçant doit porter une chasuble.

COURRIERS

- **Mail de l'ASUL** : réceptionné courrier transmis à la mairie de Villeurbanne. Lu et noté. La PSEM reste à votre disposition.

- Mail Mr HONORE : lu et noté

- **Invitation US des Monts** : nous avons bien noté votre invitation, malheureusement personne ne pourra honorer cette invitation. Remerciements.

- **AS RHODANIENNE** : remerciements au club de Pouilly Pommiers pour l'accueil réservé à son équipe.

CONVOCATION

La commission PSEM convoque pour le lundi 23 avril à 19h30 le Président de Pays Viennois, l'éducateur U13 présent au tournoi de Pâques de Chavanay, la présidente du groupement Vallée du Rhône ou son représentant, le président du club de Chavanay Mr BOSSY.